



Quelle que soit la taille de l'entreprise,  
**FO aux côtés**  
**de tous les salariés**

# ÉLECTION TPE

**DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

## Qui sommes-nous ?

Sur 1,4 millions de salariés dans le monde du BTP, FO est la première organisation syndicale dans le secteur du Bâtiment et des Travaux publics pour l'ensemble des salariés, ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres.

Nous défendons les intérêts de tous les salariés, des femmes, des hommes, quels que soient leurs âges. Des centaines de milliers de salariés nous font confiance et ils ont raison !

## Une entité dédiée pour travailler à améliorer vos droits

Nous avons créé une entité totalement dédiée aux salariés des entreprises de moins de 10 salariés, elle se nomme Aprosysa.FO

Pour vous, salariés des entreprises de moins de 10 salariés qui n'avez pas de CSE (Comité social et économique), nous sommes là pour vous défendre et nous administrons pour vous, entre autres :

- l'action sociale du Bâtiment et des Travaux publics ;
- la prévention et la sécurité au travail ;
- la prévoyance et la mutuelle frais de santé ;
- les conventions collectives.

## Et nous œuvrons pour vous obtenir des droits complémentaires :

- améliorer vos conditions de travail ;
- obtenir l'augmentation des salaires et indemnités pour petits et grands déplacements par département ;
- les formations ;
- les tickets-restaurant ;
- les chèques-vacances.

APROSYA.FO



## Ce que nous avons obtenu

Lors de précédentes négociations, nous avons obtenu plusieurs améliorations pour vous :

- la CNRO (Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment) ;
- la complémentaire maladie ;
- la mensualisation dans le Bâtiment et les Travaux publics ;
- l'amélioration des conventions collectives ;
- des régies pour les indemnités de petits déplacements ;
- les 30 % de prime de vacances ;
- l'organisme professionnel de prévention du Bâtiment et des Travaux publics ;
- la formation professionnelle ;
- l'apprentissage.



APROSYA.FO

*Vous avez une question, un souci, un problème juridique, nous sommes à votre écoute :*

- [www.foconstruction.com](http://www.foconstruction.com)
- *ou par mail : [aprosya.fo@gmail.com](mailto:aprosya.fo@gmail.com)*



Pour avoir une légitimité, il faut passer par l'élection TPE, qui aura lieu **du 25 novembre au 9 décembre 2024**. Et vous représentez un tiers des salariés du BTP, dans les très petites entreprises de moins de 11 salariés.

Grâce à vos voix, nous aurons des **représentants au sein des Commissions paritaires régionales Interprofessionnelles (CPRI)**.

Ces commissions facilitent le dialogue social, proposent des activités sociales et culturelles pour les salariés des petites entreprises, améliorent les conditions de travail, les rémunérations, ou encore la formation...

**Alors, n'hésitez pas,  
rejoignez-nous,  
votez et faites voter FO  
aux élections TPE !**



Je choisis **FO** qui négocie mes droits  
et défend mes conditions de travail.

**ALORS JE VOTE 100% FO !**



un site **FO** pour vous  
[www.info-tpe.fr](http://www.info-tpe.fr)